

Dossier de presse

Opération de ramassage des déchets



les 1er et 5 juin 2015



**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
30 MAI - 5 JUIN



L'action

La direction interdépartementale des routes Nord organise une action de sensibilisation des usagers à la problématique des déchets sur les routes. Celle-ci est destinée à faire évoluer leurs comportements.

Les abords des routes de son réseau sont jonchés de débris de toutes sortes : bouteilles (verre ou plastique, vides ou pleines d'urine), emballages de fast-food, sacs poubelle remplis de déchets ménagers, déchets industriels, gravats, produits en bidon non identifiés, pneus crevés, batteries, palettes en bois, ferraille, plastique, appareils électroménagers...

Les usagers jettent au volant de leur véhicule ou en dehors des poubelles mises à disposition sans se soucier des difficultés de ramassage, de son coût et des conséquences environnementales et sanitaires.

Les agents de la DIR Nord œuvrent jour et nuit pour permettre aux usagers de se déplacer dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Ils collectent chaque année plusieurs tonnes de déchets mais constatent de nouveaux dépôts juste après leur passage. Or, dans une conjoncture budgétaire en diminution, leurs missions consistent prioritairement à entretenir la plateforme routière, son assainissement, les ouvrages d'art ainsi que les différents équipements de sécurité ou de signalisation.

Changer de comportements, c'est :

- contribuer à maintenir les routes propres,
- permettre à nos agents de consacrer davantage de temps à leur cœur de métier,
- faire en sorte qu'ils se sentent respectés.

L'action consiste à médiatiser le thème des déchets durant la semaine du développement durable au travers d'opérations de ramassage, mobilisant des agents volontaires (personnel de bureau, techniciens). Deux sites particulièrement sales ont été choisis : sur l'A23, les bretelles d'accès et de sortie du CRT de Lesquin et sur la RN2, le contournement de Soissons.

Les bonnes pratiques :

- ne jetez rien par les fenêtres
- jetez vos débris dans les poubelles prévues à cet effet sur les parkings et les aires de repos
- conservez vos déchets et déposez-les chez vous, dans votre poubelle
- déposez vos déchets volumineux dans une déchetterie appropriée



Jeter en dehors des poubelles ou dans la nature à des **conséquences liées au temps de dégradation des déchets.**

Type de déchets	Durée de vie dans l'environnement
Papier journal	3 mois à 1 an
Ticket de bus	1 an
Mégot et filtre de cigarette	1 à 5 ans
Chewing-gum	5 ans
Canette en aluminium	10 à 100 ans
Sachet en plastique	450 ans
Bouteille en plastique	100 à 1000 ans
Verre	4 à 5000 ans



Changeons nos comportements avant d'en arriver là !

« 1000 \$ d'amende pour abandon de débris »

En Californie aux Etats-unis, jeter ses déchets sur la route vous coûtera 1000 dollars.

Témoignages

« Alors que nous devrions être mobilisés sur d'autres missions, plus importantes pour les usagers, nous passons beaucoup de temps à ramasser des déchets. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant ni de plus valorisant pour nous, mais cela fait partie de notre travail.

Le pire ? Les bouteilles d'urine, jetées par des chauffeurs routiers qui ne prennent pas le temps de faire une pause. Il arrive même qu'elles soient jetées sous nos yeux alors que nous sommes en plein ramassage. **C'est vraiment scandaleux voire dégradant !** »



« Notre travail devient de plus en plus difficile et dangereux. Travailler dans la saleté et les mauvaises odeurs est parfois écœurant ! Les sacs et les bouteilles renferment souvent de mauvaises surprises quand ils se percent. »

« Avant chaque campagne de fauchage, nos agents opèrent un nettoyage approfondi des fossés et accotements. Les quantités et variétés de ce qu'ils retrouvent sont impressionnantes ! Même s'ils font leur maximum pour offrir un environnement propre et agréable, dans très peu de temps, tout sera à refaire...

Je comprends leur lassitude et leur colère face à l'incivisme de certains usagers. Que ressentir quand on voit des papiers et des bouteilles par terre, près des tables de pique-nique, alors qu'il y a une poubelle vide juste à côté ? Ou quand après une heure et demie de nettoyage, les sanitaires d'une aire de repos sont retrouvés dans un état déplorable ?

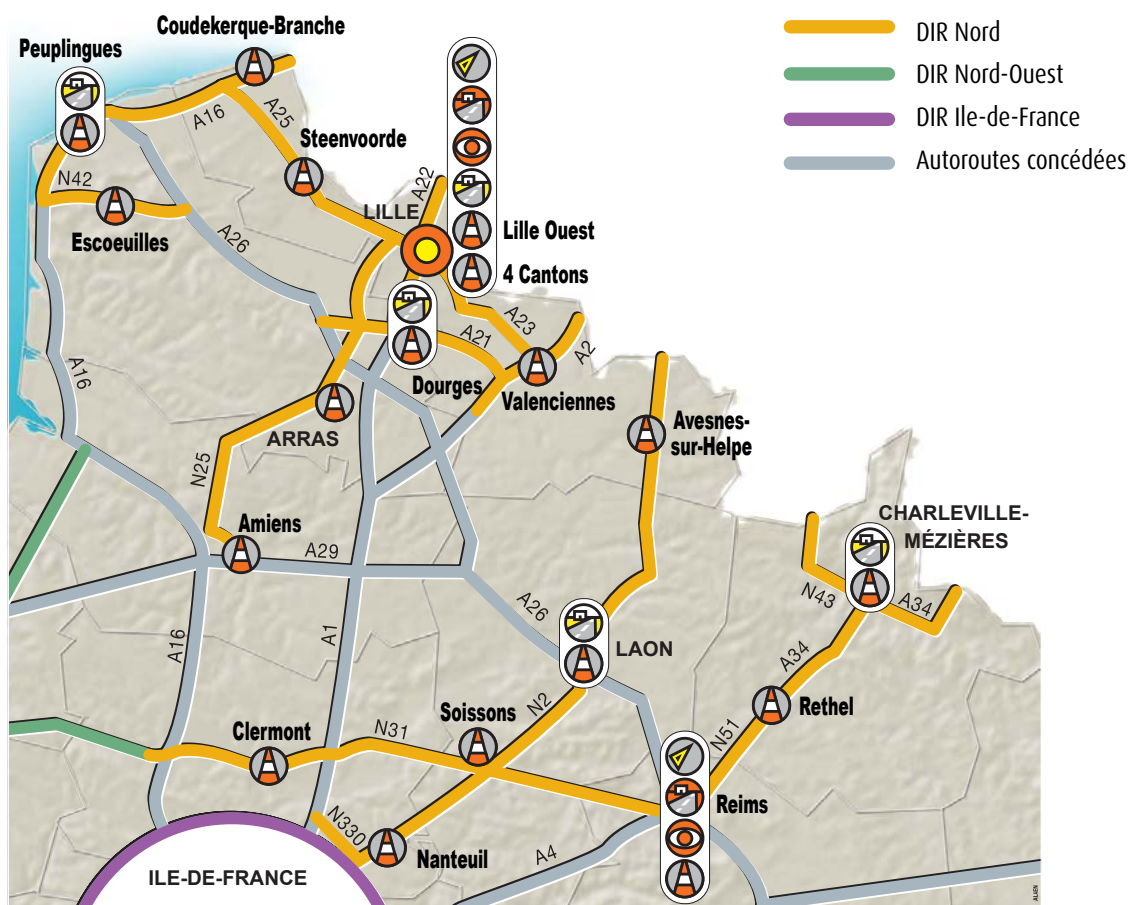
Il est navrant de voir que certains individus n'ont aucune considération pour l'environnement ni pour le travail de nos équipes. Ceux qui jettent des débris par la fenêtre de leur voiture ou qui viennent déposer leurs gravats ne se rendent pas compte du travail qu'il y a derrière pour tout ramasser. »

Ensemble, agissons au sens propre !

La DIR Nord

Comme ses dix homologues réparties sur l'hexagone, la DIRN entretient et exploite le réseau routier national non concédé selon une logique de grands itinéraires. La DIRN est un service déconcentré du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Elle exerce ses attributions sur 3 régions (Nord - Pas de Calais, Picardie, Champagne - Ardenne) et 7 départements (Nord, Pas de Calais, Aisne, Ardennes, Somme, Oise et la Marne). Elle emploie 766 agents. Au total, elle gère 1.074 km d'itinéraires dont 759 km de routes à chaussées séparées et 315 km de bidirectionnelles. A cela, s'ajoute la prise en charge de 319 km de bretelles. La DIR Nord assure aussi l'entretien de 1.241 ponts, 315 murs de soutènement, 5 tranchées couvertes et 1.039 PPHM (Portiques, Hauts mâts et Potences).



Siège de la DIR - Nord

Il regroupe la Direction, le Secrétariat Général qui gère les Ressources Humaines, la Qualité Gestion Développement Durable, la Communication, les Achats-Moyens Généraux, l'Informatique ; ainsi que le SPT chargé de développer l'expertise et la qualité dans les domaines de l'entretien et de l'exploitation.



2 AGR : Arrondissement de Gestion de la Route

Ils constituent l'échelon intermédiaire entre le siège de la DIR et les districts. Basés à Lille et Reims, les AGR ont pour mission d'encadrer le travail de plusieurs districts. Ils encadrent également le CIGT et assistent la Direction au quotidien.



5 Districts

Ils pilotent et coordonnent l'action des CEI en matière d'exploitation et d'entretien. Les districts du Littoral, de Lille, d'Amiens-Valenciennes, de Reims-Ardennes et de Laon sont chargés de mettre en œuvre localement les politiques d'exploitation et d'entretien en s'appuyant sur les CEI.



18 CEI : Centre d'Entretien et d'Intervention

Ils assurent l'entretien courant et la viabilité d'un réseau routier d'environ 50 km. Les CEI sont les unités territoriales de base chargées des interventions sur le terrain tant pour l'exploitation que pour l'entretien des routes.



2 CIGT : Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic

Ils assurent le suivi et la gestion en temps réel du trafic routier et des mesures d'exploitation. Implantés à Lille (Allegro) et Reims, les CIGT sont au cœur du dispositif en cas d'événements sur les routes : accidents, bouchons, intempéries...



2 SIR : Service d'Ingénierie Routière

Ils assurent la maîtrise d'œuvre du développement du réseau routier national. Le SIR Est de Reims et le SIR Ouest de Lille s'occupent de la réalisation d'études et de la surveillance des travaux des projets de modernisation et de développement du réseau routier.